

## SCRIBES ET MANUSCRITS A TOMBOUCTOU: LA CHAINE DU MANUSCRIT

Seyni MOUMOUNI

Université Abdou Moumouni de Niamey, Institut des Recherches en Sciences  
Humaines, Département des manuscrits arabes et ajamis  
Rue de l'Institut BP.318, Niamey, Niger  
e-mail: [Seynim@aol.com](mailto:Seynim@aol.com)

This article describes Timbuktu manuscript condition. Timbuktu, Mali, is the legendary city founded as a commercial centre in West Africa nine hundred years ago. Dating from the 16th to the 18th centuries, the ancient manuscripts presented in this article cover every aspect of human endeavour and are indicative of the high level of civilization attained by West Africans during the Middle Ages and the precolonial period. The manuscripts are written in various styles of the Arabic script. These styles were developed in Timbuktu and the surrounding regions of Mali and West Africa. The chain of the manuscript redraws the creation process of the manuscripts in the respect of the materials which make it up. The article suggests that the rehabilitation of the workshops of scribes for the conservation and the restoration of the manuscripts.

**Key words:** Timbuktu manuscripts, workshops of copyists, recipients, conservation, libraries

Tombouctou, élément fondateur de projet de rassemblement de la mémoire écrite en Afrique, carrefour d'échange entre Orient et Occident, l'université de Sankoré paraît, de nos jours, étonnement abstraite et paradoxale. Comment une telle cité-institution a-t-elle pu s'évanouir dans le passé au point de nous laisser si peu de documents sur sa fondation, son fonctionnement, son architecture, son atmosphère? Etudier et comprendre Tombouctou aujourd'hui, c'est devenir soi-

même Tombouctien et suivre le chemin de queille souvent interrompu dans les méandres de la légende.<sup>1</sup>

Tombouctou n'est pas le prototype de ces mosquées universités que sont les médressa. C'est une bibliothèque ouverte avec son public, dont la finalité est l'éducation, c'est à dire la diffusion et la transmission du savoir dans la cité. Chaque village, chaque maison a sa petite bibliothèque qu'elle garde jalousement et s'enrichie constamment par le travail des scribes, qui recopient les livres et confectionnent des sacs dans lesquels le manuscrit est gardé.

Léon Jean l'africain (1492 – 1552), témoigna dans son ouvrage sur «la description de l'Afrique» de l'intensité de la vie intellectuelle qui animait la cité: «il y a de grandes quantités de juges, et d'autres hommes de savoir, entretenus à grands frais par le roi. C'est ici également que sont apportés divers manuscrits ou livres écrits depuis la Barbarie, lesquels sont vendus plus cher que n'importe quelle autre marchandise... ».<sup>2</sup>

Les savants et juristes de Tombouctou ont toujours apporté un soin particulier à l'accumulation des livres, en dépensant ce qu'ils avaient de plus précieux, pour en acquérir, soit par achat soit par la copie, à tel enseigne que Tombouctou était devenue le centre de commerce de manuscrits. Le roi Askia Dawûd (1549 – 1583), possédait une immense bibliothèque et avait à son service ses propres copistes qui recopiaient les manuscrits.

Les souverains ont tous cherché à posséder une riche bibliothèque dans leur palais. Manifester ainsi leur goût pour les belles-lettres et le savoir, s'était asséoir leur prestige et attirer à leur cours hommes de science et de plume.

L'exemplarité du modèle Tombouctien réside moins dans la monumentalité architecturale que dans la décision, culturelle autant qu'intellectuelle, de rassembler en un même lieu, savants, étudiants et livres. Le bouquiniste marocain Ahmed Boularaf, choisit de s'installer à Tombouctou à la fin du XIXe siècle pour créer son atelier de reproduction de manuscrits qu'il vendait partout en Afrique. Cette accumulation va créer des pratiques érudites de lectures et d'écriture, et une manière savante de gérer et de fixer la mémoire en suivant la

---

<sup>1</sup> A la question pourquoi dit-on de Tombouctou la mystérieuse, l'imam de la mosquée Sidi Yahya a tenté d'y répondre par une explication liée au phénomène de trois cents trente trois saints selon laquelle, le nombre (333) correspond à la valeur numérique de la basmala. L'imam termine son argumentation par inviter ceux qui veulent découvrir les mystères de Tombouctou à vivre dans une famille Tombouctienne et partager leur quotidiens pendant des années.

<sup>2</sup> Jean Léon l'Africain: Description de l'Afrique, II. Paris : Epaulard. 1956.

chaîne du manuscrit. C'est là que sont nés des nouveaux métiers autour du livre.

### Le copiste

Le copiste ou *nâsikh* est la personne responsable de la transcription d'un texte. Il est considéré comme un métier très noble parce que destiné à propager et à fixer la science. Wahid Gdoura note: «Le travail de scribe constituait pendant les quatre premiers siècles une occupation nécessaire pour les savants qui voulaient conserver le titre des savants réputés. Ainsi al-Djahiz, at-Tawhidi et d'autres s'adonnaient avec passion au métier de copiste...».<sup>3</sup> Plusieurs cas de figures peuvent se présenter pour la transcription d'un texte: le copiste rédige le texte à partir d'un brouillon, d'un texte original; d'un texte collationné de l'original, d'une copie quelconque de l'auteur ou enfin sous la dictée de ce dernier.

Le prodigieux travail des copistes a commencé dès la fondation de Tombouctou, il se poursuit sans interruption jusqu'à nos jours; près de vingt mille manuscrits nous sont ainsi parvenus et ils ne représentent qu'une infime partie de la production des ateliers. Tombouctou était une véritable maison d'édition, c'est le symbole de la contribution africaine en matière de tradition écrite à la culture universelle. Grâce au travail de ces copistes, les œuvres des auteurs célèbres et marginaux sont conservés dans des bibliothèques privées et publiques. La dette que la «civilisation» doit aux scribes de Tombouctou est immense; sans eux, la connaissance et l'acceptation d'une tradition écrite en Afrique n'aurait pas été possibles. Aujourd'hui il existe encore des copistes à Tombouctou, il se battent pour que ce vieux métier perdure.

D'après Boubacar Sedeck<sup>4</sup>: «*Tombouctou, c'est la rencontre de cinq éléments primordiaux à la réalisation d'une tradition manuscrite: scribes spécialisés, savants, encre, supports (papier, cuir, bois, tissu, pierres, céramique, ...) et matériels de mesure. Autrefois, le métier de copiste était le travail le plus noble et le plus lucratif de Tombouctou. Sur la couverture des manuscrits nous trouvons souvent des contrats entre le vendeur du papier, le copiste, l'auteur et le destinataire de la copie. Le prix des manuscrits était élevé, il peut être payé en Dinar, Dirhan, Muthkal d'or ou parfois même en échange avec des têtes de*

<sup>3</sup>Gdoura, Wahid: «Le début de l'imprimerie arabe à Istanbul et en Syrie», p. 95.

<sup>4</sup> Artisan copiste de profession à Tombouctou.

bétails.<sup>5</sup> La région de Tombouctou était un immense gisement de manuscrits, le témoignage d’Ahmed Baba démontre que le manuscrit était répandu en abondance car dit-il lors de la conquête marocaine au XVI<sup>e</sup> siècle: «J’ai été dépouillé de toute ma bibliothèque près de 1600 titres et j’étais le plus petit collectionneur dans ma famille... ».

Depuis l’apparition de l’imprimerie, le niveau de ce joyeux métier est en péril, et cela s’est aggravé avec l’apparition des photocopieurs, du microfilmage, et de la numérisation. Mais il y a encore certaines personnes qui préfèrent toujours les manuscrits pour leur baraka (bénédiction). Aujourd’hui avec l’établissement des projets autour de la sauvegarde et de la valorisation des manuscrits, le retour du copiste est plus que nécessaire, pour son art, son style, sa technique de décoration et d’ornement. Ainsi, le copiste participe par son métier à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine culturel et historique...

### **Atelier du copiste: Le matériel**

La confection d’un manuscrit suppose un matériel: le calame, instrument pour écrire, l’encre et le support sur lequel on écrit. Le copiste joue un rôle de premier plan dans la fabrication de son outil de travail.

#### **1) Le calame**

Le calame, outil principal du copiste, est un tube de roseau avec un bec fendu à l’image de la plume de fer classique. On trouve le roseau en quantité dans les régions marécageuses et chaudes. La manière de tailler la tige détermine le type de calame et la nature des caractères. Le bec est taillé à l’aide d’un couteau bien aiguisé. Tailler le bec du calame est un art en soi, qui s’opère en quatre étapes: L’ouverture, la sculpture, la fente et la coupe. L’ouverture entame le calame sur une hauteur plus ou moins égale à sa circonférence. Ensuite, on le coupe obliquement, jusqu’à la moitié de l’épaisseur. La sculpture permet d’amincir en épaisseur et en largeur jusqu’à ce qu’il mesure la moitié du diamètre du calame. Le calame est fendu au milieu puis coupé à un angle de coupe qui va généralement de 40 à 60°. La coupe est une étape importante qui détermine le point de mesure, lequel fixe à son tour, le style d’écriture et la ligne.

---

<sup>5</sup> Le roi Askia Dawûd grand collectionneur de manuscrits avait l’habitude d’acheter les manuscrits rares en pièces d’or comme ce dictionnaire arabe (*qâmûs*) acheté à quatre-vingt mithqâl d’or.

## **2) L'encre**

Plusieurs procédés ont été utilisés pour la fabrication de l'encre. En Afrique le plus répandu est l'utilisation du noir de fumée (suie) contenu sur la partie extérieure des marmites additionné de gomme arabique ou de sucre dissoute dans l'eau, le tout mélangé dans un encier. Cette encre de couleur noire est utilisée de nos jours pour l'écriture, aussi bien sur les tablettes en bois que sur le papier. D'autres procédés, à base végétale ont été utilisés pour la fabrication de l'encre des différentes couleurs destinée à l'écriture sur papier et pour agrémenter les titres et les décors des ouvrages.

- Feuilles et écorces de manguier que l'on malaxe avant de les bouillir. L'opération donne une encre de couleur verte.
- Feuille engainante d'une certaine catégorie de Sorgho bouillie pour avoir une encre rouge. L'encre obtenue était surtout utilisée pour la vocalisation des textes et la séparation des différentes parties d'un ouvrage.

L'encre, ainsi obtenue par l'une de ces techniques est versée dans l'encrier. Ce procédé permet de doser la quantité d'encre prise par le calame.

## **3) Les supports**

Les principaux supports sur lesquels l'écriture est posée sont: les stèles, les omoplates de chameaux, le tissus, le parchemin (peaux de biches pour sa finesse et sa résistance), les tablettes et le papier. Cependant c'est la diffusion massive du papier à partir du XIV<sup>e</sup> siècle venant d'Orient du Maghreb et plus tard d'Occident qui a permis le développement considérable des pratiques d'écriture. Le papier et les tablettes sont aujourd'hui les seuls supports sur lesquels l'écriture est posée.

## **Le public**

L'élite urbaine tenait en haute estime le livre, et la connaissance qu'il offre. La parole s'imposait comme élément fondateur, source du plaisir et du savoir: discours édifiants des imams, récits merveilleux des conteurs, leçons et discussions savantes des maîtres. L'écrit venait après pour codifier, conserver, transmettre des dires qui risquaient de se perdre pour les mémoires. Les œuvres de cette époque étaient écrites pour être lues devant un auditoire. Les lieux de publications étaient les grandes mosquées (Sankoré et Jingareber), l'esplanade du marché (*rahbat*) au livre et les lieux d'enseignement des maîtres. Le texte

n'existe que parce qu'il y a des lecteurs pour lui donner signification. Les œuvres sont lues avant ou après les séances de prières, les grandes fêtes mais aussi lors de la grande prière du vendredi qui étaient l'occasion de grande lecture publique.

On dit qu'une œuvre est publiée au moment où elle est lue devant un public et les textes sont inconnus auparavant. Les œuvres conçues pour être lues en public sont relativement courtes pour ne pas lasser l'auditoire. Elles sont composées pour être lues en fragments et n'apparaissent jamais en entier mais chaque partie (*al-bâb*), chaque chapitre (*al-fasl*) font l'objet d'une lecture particulière, ce qui explique la diversité des styles dans les textes.

L'auditoire était composé à la fois d'un public alphabétisé et analphabète. De ce clivage essentiel mais fruste qui gouverne la pratique du lire, dépendent les manières dont les textes peuvent être lus différemment, selon qu'ils s'adressent à telle ou telle catégorie sociale par des lecteurs qui ne disposent pas toujours du même atout intellectuel et qui n'entretiennent pas une même relation avec l'écrit.

## Le contenu

Les disciplines traitées dans les manuscrits sont les suivantes: l'histoire (*at-tarikh*) en particulier celle de l'époque précoloniale et coloniale, la mystique musulmane (*at-tasawuf*: soufisme), la dissertation en jurisprudence musulmane (*al-fiqh*), la littérature arabe (*al-adab al-arabi*), l'astrologie (*ilm al-falak*), la poésie en langue arabe et africaine (*al-unshudat al-diniyya*), la pharmacopée (*as-saydala*), la médecine traditionnelle (*at-tibb al-mahalli*), les traités politiques (*ar-rasa'il as-siyasiyya*), les notices hagiographiques des personnalités politiques et religieuses (*mamaqib rija ad-din wa-s-siyâsa*) et de nombreux ouvrages, pamphlets et correspondances.

## La censure

Les savants et leurs œuvres furent également la cible des différents régimes impériaux qui se sont succédés en Afrique à travers les siècles. Ainsi, le règne de Sonni Ali Ber (1464 – 1492) fut celui auquel faisaient référence les sources historiques. Abderhaman ibn Abdellah ibn Imran ibn 'Amîr Es-Sâ'di<sup>6</sup> raconte que Sonni Ali Ber, lorsqu'il avait conquis la cité de Tombouctou, l'avait

<sup>6</sup> Voir MONTEIL (Charles.) : «*Târih al-Sûdan*», publié par Vincent MONTEIL, dans le *bulletin de l'I.F.A.N.*, Txxvii, série B, n°3-4, 1.

détruite et beaucoup des savants se sont enfuis avec le Sultan Touaregs Akil... l'attitude de Sonni Ali Ber vis-à-vis des savants fut impitoyable. Des jurisconsultes et des savants furent condamnés et leurs œuvres censurées, contraints à l'exode beaucoup d'entre eux se sont installés dans le pays Haoussa.

La conquête marocaine de l'empire songhay (1591-1599) a eu également des répercussions pernicieuses sur la vie intellectuelle Tombouctuienne. Dans le *Târikh al-fattah* de Mahmud Kâti<sup>7</sup> signala les exactions auxquelles se livrèrent les troupes marocaines dirigée par Jawdar Pasha durant ce conflit qui visèrent essentiellement les savants et leurs œuvres. Certains de ces savants furent déportés et leurs œuvres furent confisquées parmi eux le célèbres Ahmad Bâba (1556-1627) qui a perdu toute sa bibliothèque au cours de sa déportation à Marrakech.

De même, les conditions dans lesquelles le *Târikh al-fattakh* de Mahmoud Kâti nous est parvenu mérite d'être signalées, le texte pour échapper à la censure a subi plusieurs transformations. Le manuscrit qui nous est parvenu, dans sa forme actuelle est l'œuvre de trois auteurs: Mahmoud kâti, Alfa Kâti et Ibn al-Mohtâr...nous pensons que l'action de ces écrivains montre bien le souci de préserver avant tout le texte en le reproduisant et en modifiant l'orientation idéologique afin qu'il puisse échapper à la censure.

La littérature fut un élément important dans la vie quotidienne au point qu'elle devint un refuge pour certains auteurs par rapport à la situation de surveillance accrue dont il faisait l'objet. Situation devant laquelle il arrive que des auteurs s'opposaient à l'empire pour avoir dénoncé les conditions de vie du peuple. En Afrique précoloniale, la censure était une constante, à Tombouctou tout comme Ségou et Djenné, les œuvres manuscrites avaient une vie difficile.

Le prince imposa aux Ulèmas un système d'autorisation préalable pour les scribes et les lectures publiques. Le geste du Cheikh Uthmân dan Fodio (1754-1817) d'échanger son cadeau annuel à l'occasion de la fête contre une autorisation de publier montre combien la censure pesait lourd sur l'activité des Ulèmas.

La censure massive pratiquée dans les cours royales eut pour conséquence l'invention d'autres formes d'écriture et de communication, telle que l'écriture dite «*ajami*», l'écriture des langues jusqu'alors orales: Sonrai, Fulfuldé, Haoussa, Gonja, Swahili... Ainsi, le recours à cet type d'écriture par les Ulèmas pourrait être considéré comme un moyen d'échapper à la censure.

<sup>7</sup> Lire, HUNWICK (J.O), «Studies in the Tarih al-Fattah. Its authors and textual history». Research Bulletin. Centre of Arabic documentation. University of Ibadan, déc. 1969, vol. V, n° 1-2, pp. 57-65.

En effet, les empires précoloniaux ont manié avec force la censure, de même que les empires coloniaux n'ont pas hésité à la pratiquer.

Au milieu du XIXe siècle, les occupations militaires européennes en Afrique imposèrent un nouveau système de pouvoir. Des savants et jurisconsultes furent également condamnés, déportés et contraints à l'exil, leurs œuvres furent détruites et confisquées. Le général Archinard qui s'était emparé de Ségou (Mali) en 1890 a confisqué toute la bibliothèque d'Elhaj Umar Tal dite la «bibliothèque Ummarienne ou fond Archinard», ces manuscrits sont aujourd'hui disponibles dans la bibliothèque du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie à Paris.

Ce fut aussi le cas des émigrés Peul et Haoussa qui ont fui, à partir de 1900, l'occupation britannique du Nigeria et se sont installés au Soudan, notamment au Sennar, au Dar-Four, au Kordofan et en Djaziré. Leurs descendants – les Fellâta – étaient estimés à un million en 1956. De tendance mahdiste, ces émigrés avaient emporté avec eux ce qu'ils pouvaient de leurs manuscrits.<sup>8</sup>

La répression qui suivait les redditions prenait des formes multiples; la circulation des manuscrits a fait l'objet d'une haute surveillance de la part de services administratifs institués par les métropoles.

Les manuscrits, pour échapper au contrôle soit du palais royal au temps des empires soit de l'administration coloniale, circulent sous les boubous et les turbans ou cachés au fond d'une case avec les objets intimes. Ceux qui les copient y ajoutent de nouveaux traits, les traduisent dans des langues locales, modifient parfois la position idéologique de l'auteur, la rendent plus ou moins explicite. On peut concevoir ainsi le texte comme l'expression d'un groupe social et la modification progressive des textes comme l'histoire vivante des idées dans leur contexte social, sous la pression de la censure.

Toute cette période a donc été une période de très grande surveillance des manuscrits à l'image de cette lettre:

*«J'ai l'honneur de vous rendre compte que je viens de faire saisir sur un marabout originaire de Djougou, le nommé Idrissou Al-hadji, revenant de la Mecque, une charge de 40 kilos de livres et brochures en langue arabe, exactement 64 brochures ou recueils, la plupart très vieux...».*<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Ces manuscrits sont une nouvelle fois menacés de destruction par la guerre civile qui sévit en ce moment le Darfour.

<sup>9</sup> Lettre adressée par l'administrateur en chef des colonies commandant le cercle du Borgou à Monsieur le gouverneur du Dahomey à Porto-novo, Parakou, le 24 Mai 1927.

Destructions, confiscations, dispersions, spéculations. D'hier à aujourd'hui, les textes sont en ce sens les témoins de toutes les contraintes qui pèsent sur l'écriture avant et pendant la période coloniale. Les différents régimes impériaux qui se sont succédés dans cette partie d'Afrique ont joué tour à tour un triste rôle dans cette histoire. Stratégie politique et influence culturelle ont conduit à la mise en place d'une série de contraintes sociales et culturelles visant à contrôler la circulation et la reproduction des manuscrits.

### **La conservation**

Les aléas climatiques restent le principal ennemi des manuscrits. Les conditions de stockage et la régulation de la température ambiante mettent à rude épreuve les manuscrits. On peut considérer que les collections publiques sont de moins en moins abîmées par les facteurs climatiques. Tandis que les bibliothèques privées sont conservées dans des conditions lamentables, souvent victimes de dégâts naturels tels qu'attaque de termites et inondation à la suite des fortes pluies; les maisons sont construites en banco (argile) qui a du mal parfois à résister au caprice de la nature. Un nombre important de manuscrits sont dans un état de dégradation avancée. Certains sont malheureusement irrécupérables. D'autres peuvent être récupérés à condition d'entreprendre un travail de multiplication de copies, de microfilmage ou toutes autres mesures susceptibles de sauver les originaux d'une détérioration progressive et irrémédiable.

A cela, il faut ajouter le dédain général, les nécessités du secret pour échapper à la censure et à la confiscation, sans oublier la spéculation, la corruption et le manque d'intérêt des responsables locaux. Peut-être des copies de ces manuscrits dorment encore dans quelques endroits oubliés! Il y a un immense travail de recherche systématique des manuscrits à entreprendre concernant l'Afrique de l'Ouest. Non seulement dans des anciens centres à vocation intellectuelle ou commerciale comme Tombouctou, Djenné, Gao, Agadez, Say, Sokoto, Kathina, Zamfara, Kano..., mais aussi dans des villes d'Afrique du Nord (Fes, Touat, Adrar, ...) ou chez des notables de certaines oasis du Sahara.

### **Les bibliothèques**

Autrefois avec une bibliothèque attenante, les mosquées abritaient des collections honorables, destinées à accompagner l'enseignement qui était dispensé dans la cité. Les manuscrits, publiés, lus, commentés, enseignés y étaient conservés pour des générations futures. Des nos jours la conservation des manuscrits perdure dans les bibliothèques privées et publiques.

L'installation progressive des centres de centralisation et d'archivage des manuscrits a commencé dans les années 1960. Les initiatives viennent des

africains. Des projets ont été conduits par la suite par plusieurs chercheurs africains et étrangers. Le Mali avec le soutien de l'UNESCO a créé en 1973 le centre Ahmed Baba de Tombouctou. Appelé sous les sigles de C.E.D.R.A.B puis I.H.E.R.I-A.B<sup>10</sup> le centre Ahmad Baba est une institution publique. Elle contient près de vingt mille manuscrits provenant de légues ou d'achats. Dans les années 1990 la fondation pour la protection de l'Héritage Islamique «Al-Furqan» basée à Londres, a publié cinq catalogues des manuscrits du centre Ahmad Baba.

### **Les bibliothèques privées<sup>11</sup>**

On trouve à Tombouctou beaucoup des bibliothèques privées. Parmi elles quatre sont officiellement ouvertes et accueillent les touristes et les chercheurs.

#### **1) La bibliothèque Mamma Haidara**

La bibliothèque de la famille Haidara est fondée il y a des siècles. Elle a été réorganisée par le père de Haidara. Quand il est mort, la responsabilité de la bibliothèque revient à son fils Abd Al-Qadir. Elle contient environ quatre mille manuscrits. On y trouve des manuscrits riches d'enseignement sur la tradition savante et religieuse; des fatwas, des collections de poésies, des documents commerciaux et des correspondances. Un catalogue en trois volumes a été publié par la fondation d'Héritage Islamique Al-Furqan.

#### **2) La bibliothèque de Mahmoud Fondo Kati**

Origine de cette bibliothèque date du 14<sup>ème</sup> siècle. Elle fut éparpillée dans plusieurs endroits. Après la mort du fondateur son premier fils Ishmael bin Mahmoud Kaati se charge de la collection des manuscrits de Djenné, de Ténderma, de Kursanb, Gounmdame et de Tombouctou. La bibliothèque Fondo Kaati contient environ sept mille manuscrits non catalogués, elle est dirigée par Ishmael Djadjé Haidara.

#### **3) La bibliothèque Al-wangari**

La bibliothèque «Alwangari» est le reste de la bibliothèque de Muhammad Bagayogo Alwangari (1523-1595). Aujourd'hui à l'initiative d'un membre de la

---

<sup>10</sup> Centre d'étude, de documentation et de recherche Ahmad Baba. Institut des hautes études et de recherches islamiques – Ahmad Baba (nouveau statut du centre Ahmad Baba).

<sup>11</sup> Vous trouverez des informations complémentaires sur ces bibliothèques privées sur le site : <http://www.sum.uio.no/research/mali/timbuktu/>

famille «Alwangari» l'ensemble des descendants de l'illustre savant ont accepté de regrouper tous les archives en un seul endroit qui portera le nom de Bibliothèque de Manuscrits «Alwangari». La bibliothèque «Al-wangari» est dirigé par Moctar Sidi Yahia, un des petits fils du fondateur et contient près de quatre mille manuscrits non encore catalogués.

#### 4) La bibliothèque de Mohamed Tahar

La bibliothèque de Mohamed Tahar contient près de trois mille manuscrits encore conservés dans des malles. Ces manuscrits commencent à peine d'être exhumés.

Les bibliothèques particulières de Tombouctou continuent à jouer un rôle important pour la valorisation, la conservation et la promotion des manuscrits de Tombouctou. Dans ces bibliothèques, les manuscrits sont empilés et conservés soit dans des malles ou dans des armoires grillagés. Ces fonds sont encore dans une phase d'inventaire, n'ont pas encore livré leurs secrets.

### Conclusion

L'impressionnante liste des savants tels que: Sidi Ahmad Baba et Sidi Al-Mukhtar Al-Kunti, Abdouharahmane As sadî, Mahmoud Katî... qui ont reçu une réputation universelle illustre fort bien la dimension historique des anciens centres tel que Tombouctou comme foyers d'échange culturel et intellectuel. La collecte et l'exploitation des manuscrits arabes et *ajami* fournissent aux chercheurs les instruments d'une nouvelle recherche historique. Aujourd'hui, les sources se reconstituent ce qui permet à des nouvelles investigations historiques, fondamentale en matière de relecture de l'histoire d'Afrique.

Aujourd'hui le commerce de manuscrit tel qu'il se fait à Tombouctou est une espèce de braconnage culturel, la chaîne du manuscrit n'est plus ce qu'elle était, le texte n'est pas respecté dans sa totalité. Il est mutilé et parfois coupé en morceaux de 1 à 5 feuillets. Le manuscrit se trouve ainsi coincé entre le besoin du revendeur de gagner de l'argent sur un seul livre manuscrit et le désir du touriste voyageur d'emporter dans ses bagages ce qui fait la réputation de Tombouctou: un manuscrit, ne ce serait – ce qu'un bout. Cette situation n'obéit pas aux règles du commerce du manuscrit d'autan.

A l'époque on vendait le manuscrit soit l'original du manuscrit ou sa copie. Le contrat de vente du livre manuscrit (original) tout comme de la copie fait l'objet d'une négociation préalable suivie dans certain cas d'une cérémonie. L'acte de vente est une sorte de contrat qui lie le propriétaire du manuscrit à l'acheteur en

présence des témoins capables d'authentifier le manuscrit. De la même manière l'achat d'une copie de manuscrit est un acte qui lie le détenteur du manuscrit, le copiste et l'acquéreur en présence des témoins. A la fin de la cérémonie l'original du manuscrit est remis au propriétaire. Et l'acquéreur en plus de la copie, reçoit de la baraka (bénédiction).

La responsabilité du copiste dans la conservation des manuscrits mérite d'être signalée. Cette responsabilité a duré très longtemps et perdure encore en concurrence avec les nouvelles techniques de reproduction et de numérisation. Le copiste du moyen âge et celui des temps modernes ont à peu près les mêmes ambitions: sauver les livres manuscrits. Le premier perpétue une tradition ancestrale transmise de génération en génération par des maîtres réputés et respectés. Le second essaie de mettre en pratique une technique de sauvegarde et de restauration du manuscrit par la numérisation. Or nous disent les spécialistes cette technique a une fiabilité de 98 pour cent. Alain Ricard<sup>12</sup> note que: «cela veut dire, qu'il y a deux fautes par ligne soit près de cent fautes par page pour un livre c'est beaucoup: mieux vaut alors dire que la fiabilité est égale à zéro, ou plutôt changer d'échelle! associer ingénieurs et érudits... ». Autrement dit la mémoire du scribe et l'œil de la camera.

#### REFERENCES

- BATTESTINI, Simon: «Ecriture et texte, contribution africaine», Editions Presse de l'université Laval-Présence africaine, 1997, p. 474.
- BINEBINE, (A. C.): «*Le manuscrit arabe et la codicologie*», Rabat, publications de la faculté des lettres et sciences humaines, 1994, (Actes colloque tenu du 27 au 29 février 1992).
- BIVAR, (A.D.H.) and Hiskett (M.) "The Arabic Literature of Nigeria to 1804: A Provisional Account", *Bulletin of the School of African Studies XXV*, London (1962), pp. 104-148.
- CISSOKO, (S.M.): «L'université de Tombouctou au XVI<sup>e</sup> siècle», *Afrika Zamani*, 2, pp.105-38, 1974.
- DEROCHE, (F.): «*Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*», Paris, BnF, 2000.
- EL HAMEL, Chouki: «*La vie intellectuelle islamique dans le Sahel Ouest-Africain (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*» éd Harmattan, 2002, 490 P.
- HUNWICK, John: «*Timbuktu and the Songhay Empire: al-sa'di's Ta'rîk al-sûdân down to 1613 and other*», Leiden: Brill, 1999.

---

<sup>12</sup> Directeur de recherche au CNRS.

- HAIDARA, Ismael Diadié: «Jawdar Pasha et la conquête Saadienne du Songhay (1591 – 1599)»; Institut des études africaines – Université Mohammad V – Souissi, Rabat, p. 175.
- GACEK, (A.): «*The Arabic Manuscript Tradition*», *A glossary of technical terms and Bibliography*, Brill, 2001.
- GHALI, MAHIBOU et BRENNER: «*Inventaire de la bibliothèque umarienne de ségou*» éd. CNRS, 1985.
- JEAN LEON L'Africain: «Description de l'Afrique», II. Paris : Epaulard. 1956.
- HOPKINS (J.P.F.) & Levzion N. «*Corpus of Early Arabic Sources For West Africa*», Cambridge: Cambridge University Press, 1981.
- HUNWICK, John: Collection Handbuch «*Der Orientalistik. Arabic literature of Africa*» \*Volume 1 the writings of Eastern Sudanic Africa to c. 1900, compiled by R.S.O'Fahey, 1994, 434 pp.; vol. 2, the writings of central Sudanic Africa, compiled by John Hunwick, 1995, 732 pp. Vol. 3, the writings of Eastern Africa; volume 4 The Writings of Western Sudanic Africa. Leiden, New York, Köln, E.J. Brill.
- KENSDALE: «*Field Notes on the Arabic Litterature of the Western Sudan*», London, university press 1955.
- MAIGA, Aboubakr Ismail: «La culture et l'enseignement islamique au Soudan Occidental de 400 à 1100 hégire sous les empires du Ghana, du Mali et du Songhay», trad. Mahibou Sidi Mohamed, Niamey, Editions 2003, p. 244.
- MONTEIL, Charles «*Notes sur le Tarikh es-Soudan*», Dakar, IFAN, 27, pp. 479-530, 1965.
- PAUL, Ricoeur: «Du texte à l'action. Essai d'herméneutique II», Paris, Editions du Seuil, 1986, p. 152.
- VAJDA, Georges: «Contribution à la connaissance de la littérature arabe en Afrique occidentale» *Journal de la Société Africaniste*, Paris, tome XX, fasc 2, 1950.